

Prévention routière

lundi 21 avril 2008, par [Isabelle Tarride](#)

Les accidents de la route représentent la première cause de mortalité chez les jeunes.

Depuis sa création, l'**association Prévention Routière**, agréée par le Ministère de l'Education Nationale, consacre l'essentiel de ses moyens au développement d'actions éducatives visant à réduire ce risque.

Dans cet esprit et dans le cadre de la préparation aux ASSR, cette association met gracieusement à la disposition des enseignants et de leurs élèves trois espaces interactifs en ligne : **Moduloroute**, **Alcool, cannabis et conduite** et **Cyclo expérience**.

Ces deux premiers espaces éducatifs sont "Reconnus d'intérêt pédagogique" par le Ministère de l'Education Nationale (Cyclo expérience est en cours de labellisation). "Alcool, cannabis et conduite" a en outre, été validé par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT).